

16 septembre 2024

DOSSIER DE PRESSE

Ouverture du nouveau refuge de la SPA de Monaco, à Peille



Sommaire

Sommaire	2
1. Quelques chiffres	3
2. La genèse du projet	4
3. Les contraintes	5
4. La conception et l'architecture de l'ouvrage	6
5. La dimension environnementale	7
6. Les infrastructures	9
7. Le personnel et les missions du refuge	12
8. Informations pratiques et contacts	13

1. Quelques chiffres

Les surfaces :

Surface du terrain : 3750 m²

Surface hors œuvre nette : 1675 m²

Détail des surfaces :

Circulations : 360 m²

Entrée et accueil : 57 m²

Espace d'hébergement des animaux : 719 m²

Infirmierie pour animaux : 185 m²

Locaux administratifs : 55 m²

Locaux de préparation de la nourriture : 130 m²

Services généraux : 169 m²

Surface du parking : 375 m²

Les capacités d'accueil :

2 chenils

40 chiens en chenil, 20 par chenil

10 chiots

6 chiens en quarantaine

40 chats en chatterie

3 chats en box individuel

20 chatons

7 chats en quarantaine

Une salle pour accueillir temporairement des NAC

Le budget global de l'opération est d'environ 14 M€ (hors foncier)

2. La genèse du projet

L'ancien refuge de la SPA de Monaco, reconnu d'utilité publique, situé sur la commune d'Eze, était devenu vétuste et inadapté. En effet, les constructions de villas s'étant densifiées autour, son développement et sa mise aux normes étaient difficilement envisageables.

Après plusieurs années de recherche d'un lieu répondant à toutes les contraintes, la commune de Peille a proposé une parcelle compatible avec les prérequis du programme et facilité l'installation.

3. Les contraintes

Le projet prend place au cœur d'une zone naturelle.

L'ouvrage est implanté sur une parcelle boisée et très pentue couverte par le site inscrit de la Riviera Française (soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

Les principales contraintes dans la réalisation du projet ont été de trouver un site permettant de :

- Prendre en considération les enjeux liés à la préservation de la faune et de la flore
 - Obtenir le label BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen)
 - Respecter le RNU français lié à l'accueil d'un équipement d'intérêt collectif
 - Intégrer l'avis de l'ABF, le site étant en zone ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Il a été prescrit des toitures végétalisées, une limitation des façades à + 4m du sol naturel, des façades en pierres naturelles, pas d'équipements techniques émergents en toiture
 - Respect de l'ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) avec notamment la limitation des nuisances sonores et olfactives pouvant être générées par un refuge
-

4. La conception et l'architecture de l'ouvrage

La conception et l'architecture de l'ouvrage ont été confiées à l'architecte Mickle Bourel de l'agence MBO Architecture qui a travaillé avec différents bureaux d'études spécialisés (structure, économiste, fluides/thermique, acousticien, paysagiste, etc...).

Le terrain, au cœur d'une zone naturelle, offre une magnifique vue panoramique s'étendant de la Baie des Anges aux Alpes. Dans cet environnement sauvage et exceptionnel, la première étape était de comprendre ce site.

Ce contexte a été prépondérant dans la conception du projet. Il a fallu tenir compte des contraintes imposées dans le projet, notamment en termes de protection de la faune et de la flore et d'intégration dans le paysage.

Le bâtiment a été conçu comme une restanque afin de l'intégrer au mieux dans un milieu naturel protégé. Cette volonté de permettre à la nature de reprendre ses droits a été prépondérante. L'ouvrage devait donc servir de support :

- La colline a été prolongée sur son toit pour permettre de planter des espèces endémiques et de laisser la nature se développer
- Il suit les courbes de niveau, lui donnant sa géométrie, en suivant la pente du terrain pour se fondre dans le paysage
- Il disparaît complètement en amont et, en aval, il présente une façade en pierre qui réemploie les matériaux locaux

La terre et la pierre, issues du terrassement, ont été conservées pour être réemployées et s'intégrer le mieux possible dans le paysage. Elles ont été utilisées à plusieurs endroits, notamment en couche de forme pour égaliser le terrain avant de construire, en remblais pour combler les terrassements exécutés et pour la façade (pour le premier étage et au rez-de-chaussée, mélangées avec celles provenant d'un terrassement voisin).

5. La dimension environnementale

L'ouvrage devait être réalisé dans le respect de l'environnement tant au niveau de la réalisation des travaux, de l'architecture que du fonctionnement quotidien du refuge.

Avant le démarrage des travaux

Des campagnes d'inventaires botaniques et faunistiques et une localisation précise des espèces protégées ont été réalisées sur 6 hectares.

Plusieurs de ces espèces protégées ont pu être capturées (Lézards des murailles et Orvets de Vérone) pour être relâchés dans des gîtes situés en dehors des emprises, conformément aux recommandations de l'étude d'impact.

Durant la réalisation des travaux

Plusieurs règles ont été appliquées pour limiter l'impact des travaux :

- Respect de la Charte Chantier Propre
- Prévention des incendies par un débroussaillage préventif et écologique
- Démarrage du chantier adapté au cycle de la faune et de la flore
- Limitation de la zone du chantier au minimum afin que la végétation soit conservée et qu'elle puisse recoloniser le site rapidement
- Utilisation :
 - de bâches pour récupérer laitances et bétons
 - de bâches sur les bennes
 - d'huile de décoffrage avec liant végétal,
 - de bacs de récupération des huiles
 - de bacs de récupération des déchets dangereux
- Tri des matériaux pour réemploi : terre et pierres issues du terrassement ont été conservées pour être réutilisées. La terre a été mélangée avec de la terre rapportée. Les pierres ont notamment servi en couche de forme pour égaliser le terrain avant de construire, en remblais et pour la réalisation d'une partie de la façade
- Emploi de matériaux locaux, comme le bois des Alpes ou du béton issu d'une des trois centrales les plus proches.

Le site et le bâtiment

Le projet est certifié BDM niveau Argent.

Que ce soit au niveau du site ou du bâtiment, de nombreuses mesures ont été mises en place

- Récupération des eaux de pluie pour le nettoyage
- Traitement des eaux usées pour minimiser les rejets dans le milieu naturel
- Traitement sur place des eaux grises pour le nettoyage et l'arrosage
- Installation de de bâches acoustiques pour que le bâtiment respecte les normes d'émergences acoustiques vis-à-vis des riverains
- Application de la Gestion Technique et Energétique du Bâtiment permettant d'optimiser les performances énergétiques et opérationnelles
- Recyclage des cendres émises par la chaufferie bois pour usage agricole
- Utilisation de systèmes de ventilation très performants

Après la réalisation des travaux

Prise en charge par le Gouvernement monégasque d'un suivi environnemental du site et des mesures compensatoires pendant 30 ans

6. Les infrastructures

Le rez-de-chaussée est dédié aux chiens, aux chiots et aux services. L'étage est consacré aux chats, chatons et salles de soins.

Toutes les loges chats et chiens ainsi que les espaces de quarantaine sont composés d'un espace intérieur rafraîchi ou chauffé et d'un espace extérieur couvert pour les chiens. Le refuge a été conçu pour accueillir les animaux dans des espaces réchauffés ou rafraîchis.

Chenils

Deux chenils, accessibles par l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, comptent 20 boxes chacun :

- 18 font environ 14 m² (intérieur + extérieur)
- 2 disposent d'environ 22,5 m² (9 m² intérieur + 14,5 extérieur) pour les grands chiens

Pour chaque rangée, les animaliers ont à leur disposition une station de nettoyage approvisionnée en eau de pluie traitée avec tuyaux et mélangeurs et un espace de stockage pour le matériel d'entretien. Dans les boxes, chaque espace est équipé de siphons pour l'évacuation des eaux sales. Des robinets d'eau potable permettent le réapprovisionnement régulier des gamelles des chiens. Les coursives de chaque chenil permettent de faire sortir ou entrer un animal par deux portes donnant sur l'extérieur, sans passer par le bâtiment central.

Espace chiots et petits chiens

Deux espaces ont été conçus pour accueillir des chiots de petite taille et leur mère ou des petits chiens.

Quarantaine des animaux

Le refuge est pourvu de deux quarantaines comprenant des boxes individuels possédant tous un logement intérieur et un espace extérieur.

La première zone de quarantaine située au rez-de-chaussée peut accueillir six chiens. Leurs boxes ont la même dimension et la même configuration que ceux des chenils, mais sont séparés par des murs.

La seconde, conçue pour sept chats est à l'étage. Les boxes d'environ 5m² (intérieur + extérieur) sont équipés de griffoirs, de coussins, de couchages, de jeux et d'une litière régulièrement changée.

Ces zones sont strictement réservées aux animaux cédés à la SPA de Monaco par leurs propriétaires, par la fourrière, ou à la demande des forces de l'ordre en cas de réquisition.

Ces animaux sont séparés des autres afin d'éviter de propager des maladies dans les espaces dédiés aux animaux appartenant déjà au refuge. Chaque animal reste au minimum huit jours en isolement.

Pendant cette période un bilan vétérinaire est effectué afin de contrôler l'état de santé général et estimer l'âge des animaux lorsque c'est nécessaire. Le vétérinaire peut augmenter le nombre de jours passés en quarantaine en cas de nécessité. Quand il n'y a plus de risques, les animaux rejoignent les autres.

Le nettoyage est, comme pour tous les espaces du refuge, quotidien, mais la désinfection est plus fréquente.

Chatteries

Le refuge dispose de deux chatteries. Chacune peut accueillir 20 chats. Elles ont une surface intérieure respective de 25 et 27m² et 37m² chacune en espace extérieur.

Les espaces intérieurs sont équipés d'arbres à chat, de griffoirs, de coussins, de couchages, de jeux afin que les animaux s'épanouissent au mieux. Les chats ont à leur disposition des bacs à litière, de la nourriture et de l'eau.

Les terrasses extérieures sont pourvues de petites maisonnettes protégeant au besoin les chats du soleil et de la pluie.

Salle des chatons

Une grande salle de plus de 17m² à l'étage est prévue pour les chatons et leur maman jusqu'à l'adoption. Elle est aménagée comme les chatteries mais ne possède pas d'espace extérieur.

Boxes individuels chats

Trois boxes individuels permettent d'accueillir les chats incapables de cohabiter avec leurs congénères en chatterie. Ils bénéficient d'un logement intérieur de plus de 2m² et d'une petite terrasse extérieure. Les espaces sont équipés de griffoirs, de coussins, de couchages, de jeux et d'une litière régulièrement changée.

Salle de convalescence et infirmerie

Deux grandes salles de convalescence ont été prévues, une pour les chiens, l'autre pour les chats. Chacune est équipée d'un ensemble de huit cages en inox dans lesquelles les animaux convalescents du refuge peuvent être accueillis.

Le refuge dispose d'une infirmerie de 18m² pour les animaux. Sont stockés là les médicaments, les traitements, les antiparasitaires. Une table hydraulique facilite le travail des animaliers quand un animal doit être soigné.

Salle de toilettage

Le refuge possède également une salle de toilettage. Elle permet de laver les chiens quelques jours après leur arrivée ou avant la stérilisation et également avant leur adoption.

7. Le personnel et les missions du refuge

La nouvelle SPA de Monaco est un centre offrant des services de haute qualité pour l'accueil, les soins et l'adoption des animaux. Un personnel très qualifié s'occupe au quotidien des animaux et de leur bien-être.

Personnel

6 salariés travaillent au refuge 7/7 jours. L'équipe est composée :

- D'une Responsable Pôle Animalier
- De quatre agents animaliers
- D'un agent polyvalent (entretien le matin et administratif l'après-midi)

Tous les salariés actuels sont titulaires de l'ACACED Chiens/Chats ou Chiens (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques).

Trois sont formés aux chiens agressifs. Deux ont leur TAV (Certificat de Transport d'Animal Vivant).

Missions du refuge

Les missions de la SPA de Monaco sont avant tout d'accueillir, de soigner, de réapprovoiser les animaux maltraités et de favoriser leur adoption.

Le refuge accueille selon les places disponibles :

- Des animaux signalés à la Sûreté Publique ou trouvés en divagation sur la voie publique, uniquement à Monaco
- Exceptionnellement, des chiens et des chats des fourrières ou d'associations en manque de place
- Des animaux de compagnie, provisoirement en pension, uniquement pour Monaco et pour une courte durée, lorsqu'une personne est hospitalisée en urgence en contrepartie d'un don
- Des chiens et des chats dont le propriétaire est décédé
- Des chiens et des chats cédés par leurs propriétaires contre un don
- Des oiseaux qui seront retapés puis relâchés ou qui, s'ils sont en mauvais état, seront remis à des associations ou des structures spécialisées
- Des NAC pour une période limitée

8. Informations pratiques et contacts

Refuge de la SPA de Monaco

Route de Peille,
960, Chemin des Gralhes,
06440 Peille

A 30 mn en voiture de Monaco, le refuge est doté d'un parking.

Accueil du public : tous les jours sur rendez-vous de 14h à 17h.

Téléphone : +33(0)4 93 41 03 62 : tous les jours de 9h à 11h15 et de 14h à 18h

Mails

Se renseigner / céder un animal : contact@spamonaco.mc

Adopter : adoption@spamonaco.mc

Site web : www.spamonaco.mc

Facebook : Refuge l'Abri – SPA de Monaco [/animalrefugemonaco](https://www.facebook.com/animalrefugemonaco)

Instagram : Refuge l'Abri – SPA de Monaco [@spamonacofficiel](https://www.instagram.com/spamonacofficiel)